



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

43 COM

WHC/19/43.COM/INF.5A

Paris, le 20 mai 2019

Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL**

Quarante-troisième session

**Bakou, République d'Azerbaïdjan
30 juin – 10 juillet 2019**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives

5A : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF.5A : Projet de rapport du Comité du patrimoine mondial sur ses activités pour la 22^e session de l'Assemblée générale des États parties (UNESCO, 2019)

RÉSUMÉ

Ce document expose le projet de rapport à présenter à la 22^e session de l'Assemblée générale et à la 40^e session de la Conférence générale, conformément à l'article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Ce rapport contient des informations au sujet des principales activités et décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 21^e session de l'Assemblée générale des États parties, qui s'est tenue du 14 au 15 Novembre 2017.

Ce rapport fera partie des « rapports statutaires des comités et conseils intergouvernementaux de l'UNESCO soumis à la Conférence générale, et rapports des conférences gouvernementales, régionales ou internationales » (40 C/REP/19) et sera publié dans les six langues officielles de l'UNESCO. Il n'exigera aucune décision de la part de la Conférence générale.

I. Présentation générale et structure du document

1. Ce document entend fournir des informations à la Conférence générale de l'UNESCO concernant les principales activités et décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 21^e Assemblée générale des États parties (14-15 novembre 2017) pour la mise en œuvre de la *Convention*.
2. Afin de mieux présenter les différentes informations contenues dans ce document, les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial ont été regroupées selon ses objectifs stratégiques. Ces objectifs stratégiques, adoptés par le Comité à sa 26^e session (Budapest, 2002), sont les suivants :
 - a) Renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
 - b) Assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
 - c) Promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le renforcement des **capacités** dans les États parties ;
 - d) Développer la **communication** pour sensibiliser le public et encourager sa participation et son appui au patrimoine mondial¹.
3. Le Comité, à sa 31^e session (Christchurch, 2007), a décidé d'ajouter aux quatre objectifs stratégiques ci-dessus (aussi appelés les « 4 C ») un « 5^e C » pour « **communautés** », dans le but suivant : « valoriser le rôle des communautés dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* » (décision **31 COM 13B**).

II. Informations générales

A. Nombre d'États parties à la *Convention du patrimoine mondial*

4. Au mois de mai 2019, la *Convention* compte 193 États parties².

B. Membres actuels du Comité et du Bureau du patrimoine mondial

5. **21 membres** : Angola, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Chine, Cuba, Espagne, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Kirghizistan, Koweït, Norvège, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Tunisie, Zimbabwe

La durée de leur mandat est la suivante :

Jusqu'à la **fin de la 40^e session de la Conférence générale** (2019): Angola, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Cuba, Indonésie, Koweït, Tunisie, République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe.

¹ Cf. décision **26 COM 17.1** (Budapest, 2002).

² La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/>

Jusqu'à la fin de la 41^e session de la Conférence générale (2021) : Australie, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Espagne, Guatemala, Hongrie, Kirghizistan, Norvège, Ouganda, Saint-Kitts-et-Nevis

Composition du Bureau du Comité du patrimoine mondial 2017

2017-2018	2018-2019	2019-2020
Président : S.E Sheikha Haya Rashed Al Khalifa (Bahreïn)	Président : S.E. M. Abulfaz Garayev (Azerbaïdjan)	À élire lors de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial
Rapporteur : Anna E. Zeichner (Hongrie)	Rapporteur : Mahani Taylor (Australie)	
Azerbaïdjan	Brésil	
Brésil	Burkina Faso	
Chine	Indonésie	
Espagne	Norvège	
Zimbabwe	Tunisie	

C. Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 21^e Assemblée générale (2017)

SESSION	LIEU	DATE	DOCUMENTS PRÉPARÉS
42 ^e session du Comité du patrimoine mondial (42 COM)	Manama, Bahreïn	24 juin – 4 Juillet 2018	42 documents [31 documents de travail / 11 documents d'information (WHC/18/42.COM)]
43 ^e session du Comité du patrimoine mondial (43 COM)	Bakou, Azerbaïdjan	30 juin – 10 juillet 2019	[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]
TOTAL _____ documents de travail / documents d'information _____ documents au total			
[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]			

D. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 21^e Assemblée générale (2017). [À mettre à jour après la 43^e session du Comité]

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens mixtes	Total
Afrique	1	1	0	2
États arabes	2	0	0	2
Asie / Pacifique	4	1	0	5
Europe / Amérique du Nord	6	1	1	8
Amérique latine / Caraïbes	0	0	2	2
TOTAL	13	3	3	19

6. Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en mai 2019 est de 1092 (845 culturels, 209 naturels et 38 mixtes)³. Ces biens sont situés dans 167 États parties (autrement dit, 26 États parties n'ont aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). 178 États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir. Il est à noter qu'à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial en 2018, 87 % (14 sur 16) des recommandations des organisations consultatives ont été modifiées par le Comité. **[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]**. Il convient également de noter que le Comité, par Decision **42 COM 12A**, a décidé de réviser le processus de proposition d'inscription et d'évaluation en vue d'accroître l'équilibre et la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial.

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 21^e Assemblée générale (2017) [À mettre à jour après la 43^e session du Comité]

Session du Comité	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
42 COM (Manama, 2018)	1 <ul style="list-style-type: none">• Parcs nationaux du Lac Turkana	1 <ul style="list-style-type: none">• Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize
41 COM (Bakou, 2019)	<i>[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]</i>	<i>[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]</i>

³La Liste du patrimoine mondial est consultable en ligne à l'adresse : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

7. Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril en mai 2019 est de **54** (**38** culturels et **16** naturels).⁴ **[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]**

Retrait de biens de la Liste du patrimoine mondial

8. Aucun depuis 2009.

Stratégie Globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

9. Des réunions et des ateliers internationaux, inter-régionaux et régionaux ont été organisés afin de mettre en œuvre la Stratégie globale. Des détails sur ces activités figurent dans le document WHC/19/43.COM/5A.

E. Assurer la conservation efficace des biens du patrimoine mondial

Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial examinés par le Comité depuis la 21^e Assemblée générale (2017)

42 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
Afrique	15	20
États arabes	22	14
Asie/Pacifique	6	23
Europe/Amérique du Nord	4	29
Amérique latine/Caraïbes	7	17
TOTAL (157)	54	103
43 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL <i>[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]</i>
Afrique	16	
États arabes	22	
Asie/Pacifique	6	
Europe/Amérique du Nord	4	
Amérique latine/Caraïbes	6	
TOTAL (166)	54	

⁴ La Liste du patrimoine mondial en péril est consultable en ligne à l'adresse : <http://whc.unesco.org/fr/danger/>

Demandes d'assistance internationale (AI) auprès du Fonds du patrimoine mondial accordées depuis la 21^e Assemblée générale (2017) (mai 2019) [À mettre à jour après la 43^e session du Comité]

RÉGIONS	NOMBRE D'ÉTATS PARTIES À AVOIR DEMANDÉ UNE AI	NOMBRE DE DEMANDES	MONTANT TOTAL ACCORDÉ (en dollars EU)
Afrique	16	22	628,445
États arabes	2	3	90,000
Asie/Pacifique	4	4	222,966
Europe/Amérique du Nord	3	3	90,405
Amérique latine/Caraïbes	3	6	230,000
TOTAL	28	38	1,261,816

Rapports périodiques

10. Le Rapport d'avancement sur la préparation du troisième cycle des Rapports périodiques a été présenté à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial (Manama, 2018).
11. Le Rapport d'avancement sur le suivi du second cycle des rapports périodiques et le Rapport d'avancement sur le troisième cycle du rapport périodique seront présentés à la 43^e session du Comité. ***[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]***

Mécanisme de suivi renforcé

12. Conformément à la décision **31 COM 5.2**, le mécanisme de suivi renforcé est un processus de collaboration constante avec l'État partie concerné. À sa 42^e session (Manama, 2018), le Comité a décidé de continuer à appliquer le mécanisme de suivi renforcé aux biens suivants : ***[À mettre à jour après la 43^e session du Comité]***
 - Manovo-Gounda Saint-Floris (République centrafricaine)
 - Parc national des Virunga (République démocratique du Congo)
 - Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo)
 - Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo)
 - Parc national de Salonga (République démocratique du Congo)
 - Réserve de faunes à okapis (République démocratique du Congo)
 - Tombouctou (Mali)
 - Tombeau des Askia (Mali)
 - Temple de Preah Vihear (Cambodge)
 - Vieille ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie)
 - Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie)

Conférences et colloques internationaux

13. Plusieurs conférences et colloques internationaux qui abordaient différentes questions

relatives au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son aide. La liste de ces activités figure dans les documents WHC/18/42.COM/5A et WHC/19/43.COM/5A.

F. Promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le renforcement des capacités dans les États parties

Stratégie pour le renforcement des capacités

14. Au cours du dernier exercice biennal, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, en étroite coopération avec les États parties et les centres de catégorie 2 compétents, ont entrepris plusieurs activités qui ont directement contribué à la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session (Paris, 2011). Il s'agissait de programmes visant à renforcer les institutions régionales et nationales chargées de la protection du patrimoine, d'initiatives de formation destinées aux jeunes et aux professionnels ainsi que de la mise au point de nouveaux outils d'orientation.

Activités pédagogiques

15. Plusieurs Forums des jeunes sur le patrimoine mondial, internationaux et régionaux, ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son aide afin de proposer des activités pédagogiques associées au patrimoine mondial. Il s'agit notamment du Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial 2018 intitulé " *Protéger le patrimoine dans un monde en constante évolution* ", qui s'est tenu du 17 au 26 juin 2018 à Manama (Bahreïn) en marge de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, ainsi que du Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial 2019 consacré au thème du " *« World Heritage : Local Insights for Global Challenges »* » qui sera organisé du 23 juin au 2 juillet 2019 à Bakou (Azerbaïdjan), en marge de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial. En outre, en partenariat avec l'Union européenne, le Forum européen des jeunes professionnels du patrimoine est organisé du 20 au 24 mai 2019 à Zadar (Croatie) dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel (EYCH 2018). Ce forum de cinq jours est conçu pour favoriser l'apprentissage et les échanges interculturels et abordera pour la première fois le patrimoine culturel matériel et immatériel, en explorant les synergies potentielles et les défis de leur protection et sauvegarde dans le contexte européen.
16. Dans le cadre des campagnes de Volontariat pour le patrimoine mondial 2018 et 2019, plusieurs camps ont été organisés sur différents biens et sites du patrimoine mondial inscrits sur les Listes indicatives du monde entier, auxquels ont participé de nombreuses organisations locales. Cela démontre qu'elles ont réussi à mobiliser les jeunes afin de préserver et de promouvoir le patrimoine mondial auprès de leurs pairs et des communautés locales. Dans le cadre de l'Initiative des Volontaires du patrimoine mondial 2019, un atelier de renforcement des capacités pour les chefs d'équipe de l'Initiative des Volontaires du patrimoine mondial (WHV) a été organisé par le Centre du patrimoine mondial du 12 au 15 mars 2019, au Siège de l'UNESCO à Paris. La formation visait à renforcer les capacités et les compétences des chefs d'équipe en matière de collecte de fonds, de plaidoyer et de communication, et de gestion de projets.

17. La liste détaillée des activités mentionnées ci-dessus figure dans les documents WHC/18/42.COM/5A et WHC/19/43.COM/5A.

G. Développer la communication pour sensibiliser le public et encourager sa participation et son appui au patrimoine mondial

Sensibilisation

18. En 2018, le site Internet du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org>) a reçu en moyenne 33,227 visites par jour. Le site Web du patrimoine mondial représente 38,8 % du nombre total de visites et 44,9 % du nombre total de pages consultées sur les pages Web de l'UNESCO, ce qui témoigne d'un grand intérêt mondial pour le patrimoine mondial.
19. Six lettres d'information électroniques («Information du patrimoine mondial») ont été envoyées en 2018 et 2017, en anglais et en français, à 28 025 membres inscrits sur le site du Centre du patrimoine mondial.
20. Des articles et des interviews relatifs au patrimoine mondial ont été publiés en réponse aux demandes de nombreux grands médias nationaux et internationaux.

Publications

21. En 2017-2018, 100 000 **cartes du patrimoine mondial** ont été produites et distribuées en anglais, en français et en espagnol, en partenariat avec Bahreïn et National Geographic. La version 2018-2019 de la carte (35 000 exemplaires) a été produite en anglais, français et espagnol en partenariat avec l'Azerbaïdjan et National Geographic.
22. 8 numéros du magazine trimestriel **Patrimoine mondial** (numéros 84 à 91) sont parus entre juillet 2017 et avril 2019.
23. La traduction en arménien des **Manuels de référence sur le patrimoine mondial** se poursuit, en collaboration avec les Organisations consultatives. Les traductions ont été soutenues par le Fonds du patrimoine mondial par le biais de l'Assistance internationale et la Commission nationale arménienne pour l'UNESCO.

Accords bilatéraux avec les États parties et partenariats

24. En 2016-2017, des accords bilatéraux ont été conclus ou renouvelés avec 14 États parties et avec la Commission européenne.
25. Durant la période 2017-2019, le Centre du patrimoine mondial a établi et/ou élargi **15 partenariats avec des sociétés du secteur privé, des fondations et des ONG**, tous gérés en consultation étroite avec le Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO. La liste des partenariats actuels et envisagés avec le secteur privé et les fondations est présentée au Comité dans les documents WHC/18/42.COM/5A et WHC/19/43.COM/5A.